

COMMUNIQUE

Du 11 janvier 2010

NOUVELLE EDITION DU PRIX DE PEDIATRIE SOCIALE

Nous avons le plaisir de vous annoncer le lancement de la **cinquième édition du Prix de Pédiatrie Sociale**, en collaboration avec la Société Française de Pédiatrie (SFP).

Depuis sa création en 2006, ce prix vise à soutenir une **action de promotion de la « bientraitance » de l'enfant**, de la naissance à douze ans, et de sa famille.

La dotation du prix, **10 000 €**, permet la mise en place de l'action primée, menée sur le terrain par une équipe ou à titre individuel.

Les dossiers de candidatures sont téléchargeables sur le site de la Fondation Mustela www.fondationmustela.com et devront être déposés au plus tard le **2 juillet 2010** auprès de la Fondation Mustela.

Un **Comité scientifique** sélectionne et pilote les projets. Il est composé de pédiatres, d'une directrice de crèche, d'une directrice d'école de puéricultrice, d'une psychanalyste et de membres de la Fondation Mustela.

Annexes du communiqué :

- Annexe 1 – Informations utiles sur le Prix
- Annexe 2 – Comité scientifique 2010
- Annexe 3 – Précédents lauréats

Contacts :

Chantal LARCADE : 01 43 34 60 07 - egresse@expanscience.com

Emmanuelle DUMAS : 01 43 34 65 07 - edumas@expanscience.com

ANNEXE 1

Informations utiles sur le Prix

Le Prix de Pédiatrie Sociale est destiné à soutenir toute action sur le thème de la « bienveillance » de l'enfant sain ou handicapé, de la naissance à douze ans, dans un environnement familial ou institutionnel (pouponnières, centres éducatifs).

C'est une action de terrain conduite :

- par une équipe sous la responsabilité d'un pédiatre, quel que soit son mode d'exercice (libéral, hospitalier ou communautaire),
- ou
- à titre individuel, par un médecin de Protection Maternelle et Infantile, un médecin scolaire ou un médecin de crèche.

La dotation du prix doit permettre la mise en place de l'action primée. Il ne peut y avoir d'autres partenaires financiers. La somme est remise en deux fois : la moitié lors de la sélection du projet, le solde à la présentation des résultats lors du congrès annuel de la Société Française de Pédiatrie (juin 2011).

Le lauréat s'engage à présenter les résultats de l'action primée au congrès annuel de la Société Française de Pédiatrie.

ANNEXE 2

Comité scientifique 2010

- Professeur Odile KREMP-ROUSSEY Pédiatre hospitalier
Institut de veille sanitaire - PARIS
Responsable de la Commission
Santé Publique et Pédiatrie Sociale
de la SFP
- Docteur Catherine TURBERG-ROMAIN Pédiatre libéral – PARIS
Responsable de la Commission
Communication de la SFP
- Docteur Jacques CHEYMOL Pédiatre libéral - PARIS
Responsable de la Commission
Santé Publique et Pédiatrie Sociale
de la SFP
- Docteur Brigitte SAMSON Pédiatre, Aide Sociale à l'Enfance
CRETEIL
Secrétaire Générale Adjointe
de la SFP
- Madame Fatima KERMACHE Directrice de crèche - PARIS
Crèche Marcel Bleustein Blanchet
- Madame Annick SAILLAND Directrice d'École de Puériculture
SAINT-DENIS
- Madame Ginette DELAMEZIERE Dr en psychopathologie,
Psychanalyste - LILLE

Pour la Fondation MUSTELA

- Madame Chantal LARCADE Directrice Communication
- Madame Emmanuelle DUMAS Responsable Communication

ANNEXE 3

Précédents lauréats

En 2009

Pour sa quatrième édition, le Prix de Pédiatrie Sociale a été attribué au Dr. **Florence GUIDANI-ROMAIN**, médecin de PMI à Jassans-Riottier (département de l'Ain) pour son projet en collaboration avec l'association ADESSA - Education Santé Ain : « **Sensibiliser les familles aux problèmes de rythme de vie des enfants et leur retentissement tant sur le développement de l'enfant que sur l'équilibre familial ou l'intégration sociale** ».

Les bilans de santé effectués dans les écoles maternelles et lors des consultations jeunes enfants ont montré ces dernières années qu'une partie significative des enfants souffre de problèmes de rythme de vie (alimentation, sommeil...) ou/et d'un excès pondéral.

Les objectifs du projet sont les suivants :

- **Adapter les pratiques professionnelles** au plus près des particularités de chacun
- **Sensibiliser les parents et les professionnels** de la petite enfance aux retentissements de ces problèmes sur le développement de l'enfant, l'équilibre familial et l'intégration sociale.

En 2008

En 2008, le Prix de Pédiatrie Sociale a été décerné par le Comité scientifique au **Docteur Agnès Satger** pour le projet intitulé « **Création d'une "nursery" pour favoriser les liens mère-bébé, père-bébé, dans les gestes du quotidien** » dans le cadre du dispositif AME (Accueil Mère-Enfant) de l'Institut départemental de l'enfance et de la famille (IDEF). Ce projet consiste à accompagner les jeunes parents (de moins de 21 ans) dans les gestes de la vie quotidienne afin de créer du lien avec leur enfant.

Inaugurée en février 2009, les objectifs de la nursery « L'Accord'Age » sont les suivants :

- **Soutenir les parents** dans les gestes du quotidien, quel que soit le type de lien engagé
- **Accompagner** précocement la mise en place des liens parents enfants par une présence régulière et bienveillante en tenant compte du jeune âge des mères.